

STUDIO DIFFÉREMMENT

Les textes et les illustrations
de cette rubrique historique
sont protégés par l'article L-111-1
du code de la propriété intellectuelle,
pour toute utilisation nous contacter.

© Studio Différemment



Turgot arrive à Limoges

Qu'allait faire en 1761 ce jeune haut fonctionnaire parisien à Limoges ?
Tenter de mettre en pratique ses idées et surtout les confronter à la réalité
d'une province mal considérée et particulièrement surtaxée.

« Monsieur Turgot était destiné à devenir intendant », écrit plus tard son ami Condorcet. À la fin de l'Ancien Régime, l'intendant était le représentant de l'État royal sur un territoire qu'on appelait une *généralité* et qui, pour celle de Limoges, correspondait en gros aux 3 départements actuels de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Charente. Après de brillantes études à la Sorbonne, après avoir renoncé à l'état ecclésiastique qu'avait choisi pour lui son père le prévôt des marchands de Paris et embrassé avec passion le service de l'État comme magistrat puis membre de cabinets ministériels, Turgot, à 33 ans, voulait devenir intendant mais pas à Limoges, à Grenoble car cette place était vacante. « *J'ose dire que je ne suis pas un de ceux qui ont le moins travaillé* », écrit hardiment en avril 1760 le jeune homme à Choiseul, principal ministre de Louis XV, et il ajoute : « *Quoique j'aie peu l'honneur d'être connu de vous, j'ai cru que la position dans laquelle je suis m'autorisait à vous demander directement celle-ci* ». Pour faire avancer ses affaires, il part apprendre le métier auprès de l'intendant de Lyon

puis, chaudement recommandé par d'Alembert, visiter le très influent Voltaire qui habite à côté de Genève. Turgot songe même à être intendant de Bretagne puisque cette place est aussi libre mais Choiseul le trouve « *bien jeune* » et c'est finalement l'intendant de Limoges qui devient intendant de Grenoble ... et Turgot qui devient intendant de Limoges le 8 août 1761.

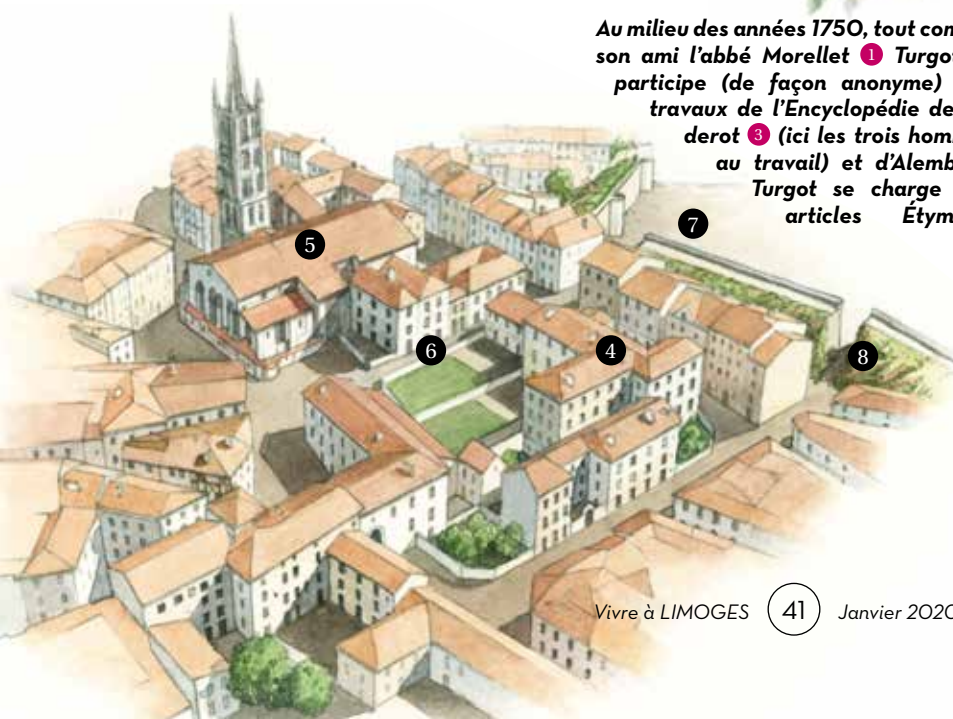
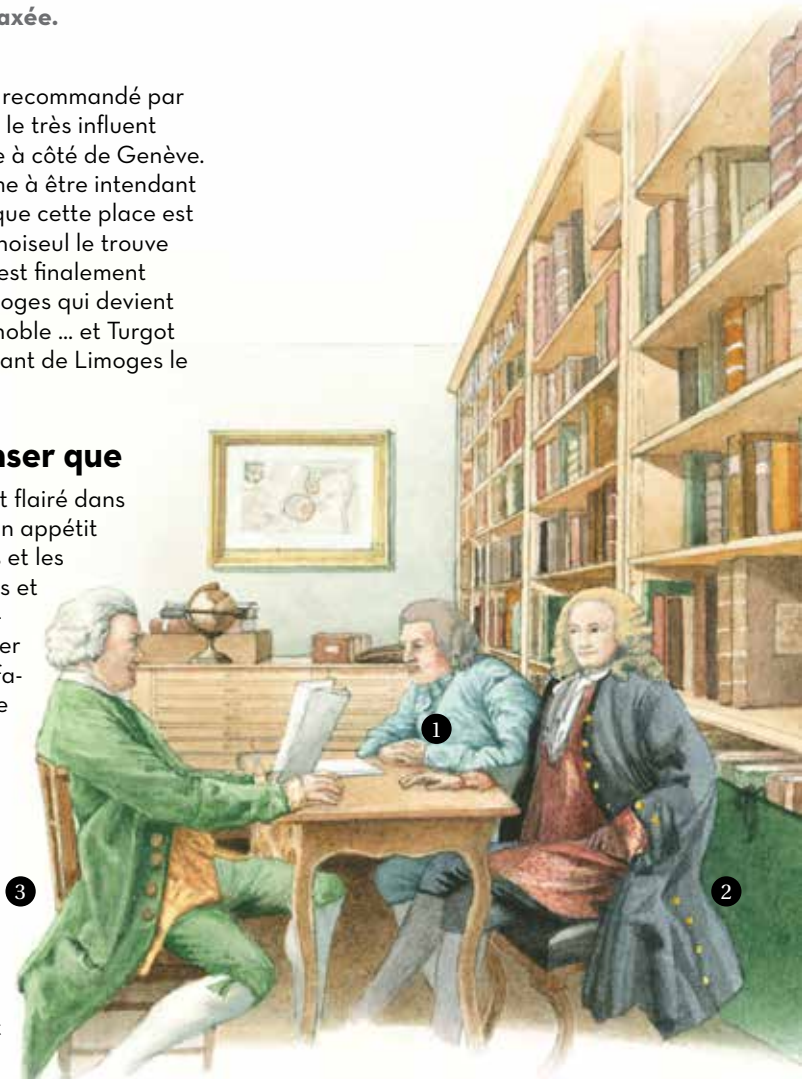
On peut penser que Choiseul

avait flairé dans ce jeune homme un appétit pour les questions et les solutions pratiques et qu'il trouvait dommage de le nommer tout de suite à la facile et prestigieuse intendance d'un pays d'États. Car il y avait alors en France des pays d'États (comme la Bretagne et le Dauphiné où était Grenoble) qui négociaient l'impôt avec le roi et s'occupaient tout seuls de sa

Au milieu des années 1750, tout comme son ami l'abbé Morellet 1 Turgot 2 participe (de façon anonyme) aux travaux de l'Encyclopédie de Diderot 3 (ici les trois hommes au travail) et d'Alembert. Turgot se charge des articles Étymolo-

gie, Existence, Expansibilité, Foire et Fondations mais refusera prudemment en 1759, juste avant de partir pour Limoges, les articles concernant les Intendants de province et l'Impôt ...

À Limoges, Turgot loge au palais du Breuil 4 une vieille demeure médiévale qui sert d'hôtel de l'intendance et dont il entamera la reconstruction. L'église de Saint-Michel des lions 5 est juste à côté ainsi que le Présidial 6 petit palais de justice de l'époque dont la base sert de prison et qui donne son nom à la place. Les remparts sont encore debout 7 avec leur chemin de ronde 8 en terre très humide.





répartition et de sa collecte, et des pays d'élection (comme le Limousin) qui ne négociaient rien du tout et tentaient difficilement de payer ce que le roi leur imposait d'en haut. La fiscalité était donc la première occupation des intendants des pays d'élection et Turgot, qui avait déjà beaucoup réfléchi à la question avec ses amis férus d'économie, semblait effectivement tout indiqué.

Le 24 août, Turgot écrit à Voltaire

pour s'excuser de n'avoir pas été nommé près de chez lui et force du coup un peu le trait : « Depuis que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, il s'est opéré en moi un changement, et j'ai le malheur d'être intendant. C'est à Limoges qu'on m'envoie. J'aurais beaucoup mieux aimé Grenoble. Mais votre ami Monsieur de Choiseul a jugé que, pour remplir une place aussi importante, j'avais encore besoin de quelques années d'école ». Voltaire, qui voit en Turgot non seulement quelqu'un de sa « secte » anticléricale mais un talent promis aux plus hautes fonctions, lui prédit en réponse qu'il va « gagner les bourses et les cœurs des Limousins » puisqu'« il n'y a qu'un intendant qui puisse être utile. Ne peut-il pas faire réparer les chemins de traverse, défricher des terres, dessécher des marais, encourager des manufactures ... Vous serez peut-être un jour Contrôleur général ... mais moi je serai mort ».

Turgot sera contrôleur général (en 1774)

quatre ans avant la mort de Voltaire (en 1778), mais en attendant, le jeune haut fonctionnaire parisien qui arrive à Limoges en septembre 1761 ne peut avoir aucun doute sur son utilité dans une généralité « réduite aux portes de la famine par le manque de denrées », « sans ressource pour se procurer l'argent nécessaire au paiement de ses impôts » dont elle est « de plus singulièrement surchargée » par rapport aux territoires voisins. Alors que la France tente difficilement de terminer sans trop de casse la désastreuse Guerre de Sept ans et que l'État ne sait comment payer ses armées et ses alliés, le premier exploit de Turgot à Limoges est d'avoir obtenu dès 1762 de ses supérieurs une baisse des impôts de 9% alors qu'on lui demandait une hausse de 7%.

À lire : *Turgot. Laissez-faire et progrès social*, Jean-Pierre Poirier, Perrin 1999; *Quand Turgot régnait en Limousin. Un tremplin vers le pouvoir*, Michel C. Kiener et Jean-Claude Peyronnet, Fayard 1979; *Œuvres de Turgot et documents le concernant* (tomes 1 et 2), Gustave Schelle, Félix Alcan 1913-1914; *Essai sur l'administration de Turgot dans la Généralité de Limoges*, Gustave d'Hugues, Guillaumin 1859.

Réalisation : Studio Différemment
Illustration : Marine Delouvrier
Jean-François Péneau.
Texte : Jean de Saint Blanquat

La Limoges où arrive le jeune intendant Turgot est encore une ville double fortifiée. La petite Cité est groupée autour de la cathédrale 1 mais ses remparts vont jusqu'à la Vienne 2 au port du Navé 3 et au pont Saint-Étienne 4 englobant l'abbaye de La Règle 5. La ville du Château est nettement plus étendue et comprend d'un côté la collégiale Saint-Martial 6 l'église de Saint-Pierre du Queyroix 7 et le collège jésuite 8 de l'autre la place de la Motte 9 (reste de l'ancien château vicomtal) et l'église Saint-Michel des lions 10 à côté de l'hôtel de l'Intendance et du Présidial 11. Entre les deux villes, les monastère des Feuillants 12 des Cordeliers 13 des Carmélites 14 et des Jacobins 15 le faubourg de la Boucherie 16 l'Hôpital général 17. Le rempart du Château a déjà commencé à être détruit 18 du côté de la place Tourny 19 (Jourdan).



Turgot et Cassini le célèbre géographe, en train de cartographier le territoire pour un calcul plus juste des impôts.